



## Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens

Renens, 7 avril 2014

### Crédit pour le réaménagement du Parc Carl Sauter

**La Municipalité de la Ville de Renens soumet à l'approbation du Conseil communal un crédit cadre de Fr. 190'000.-- pour le réaménagement du Parc Carl Sauter. Elle tient ainsi à conserver et mettre en valeur ses lieux de détente dans un concept de nature en ville, tout en répondant aux attentes de la population. Le projet s'inscrit dans la continuité de la mise à disposition des habitants de Renens d'écrins de verdure de qualité.**

La Ville de Renens a acquis le parc Carl Sauter en décembre 1970 de l'hoirie de Monsieur Carl Sauter, éditeur, imprimeur et propriétaire du château dont le parc dépendait. Cet îlot de verdure dans un quartier historique de Renens peut être considéré comme un lieu précieux, dont la réfection doit être réalisée en respectant l'âme et la nature particulière qui s'en dégage.

L'ensemble du concept de réaménagement tient plus d'un entretien approfondi que d'un réel changement. Il est alors principalement basé sur la mise en sécurité des différentes composantes du parc dont l'entretien nécessite une centaine d'heures annuelles. Il s'agit avant tout : de maîtriser l'arborisation sans dénaturer les lieux; d'apporter un nouvel éclairage au cheminement principal qui traverse le parc ; de réaménager la place de jeux dans le même secteur que celle existante ; de rénover le mobilier urbain ; et de remettre en fonction la fontaine.

La population de Renens a pu faire part de ses desiderata, de ses idées, de ses craintes et de sa connaissance des lieux lors de deux séances d'information le 12 février et 12 mars dernier à la Grange de Florissant. Une rencontre a également eu lieu in situ avec une collaboratrice du Conservatoire cantonal des monuments et des sites qui a pu apporter ses réflexions expertes dans un environnement particulièrement sensible. Fort de ces précieux constats, le projet de réaménagement a pu être réalisé par le secteur Espaces verts du Service Environnement-Maintenance.

Plusieurs soumissions et devis pour les fournitures ont été demandés afin de pouvoir déterminer le plus précisément possible le budget de réaménagement. Une partie des travaux sera également effectuée par le personnel de la Section Espaces verts et ses apprentis, ce genre de travail étant particulièrement formateur. Le coût des travaux s'élèverait ainsi à Fr. 190'000.--, montant qui figure au plan des investissements 2013 – 2017 adopté par la Municipalité.

#### **Renseignements :**

**Jean-Marc Dupuis**, Conseiller municipal, Direction Bâtiments et Environnement - 076 372 53 63

**Jean-François Clément**, Conseiller municipal, Direction Finances - 079 645 79 77